NATIONS UNIES **A**

Assemblée générale

Distr.
GÉNÉRALE

A/50/655
19 octobre 1995
FRANÇAIS
ORIGINAL : ANGLAIS

Cinquantième session
Point 125 de l'ordre du jour

FINANCEMENT DE LA MISSION DES NATIONS UNIES POUR L'ORGANISATION D'UN RÉFÉRENDUM AU SAHARA OCCIDENTAL

Rapport du Secrétaire général

RÉSUMÉ

Le présent document contient le rapport sur l'exécution du budget de la Mission des Nations Unies pour l'organisation d'un référendum au Sahara occidental (MINURSO) pendant la période allant du 1er octobre 1994 au 30 juin 1995. Les prévisions des dépenses initiales pour la période considérée s'élevaient à un montant brut de 43 181 000 dollars (soit un montant net de 39 713 500 dollars), dont un montant brut de 39 711 500 dollars (soit un montant net de 36 582 500 dollars) a été réparti entre les États Membres. Les dépenses se sont élevées à un montant brut de 37 092 900 dollars (soit un montant net de 34 364 700 dollars), le solde inutilisé étant d'un montant brut de 2 618 600 dollars (soit un montant net de 2 217 800 dollars).

Le solde inutilisé dont il est question ci-dessus résulte essentiellement des retards intervenus dans les travaux de la Commission d'identification et, partant, du nombre moins élevé que prévu d'agents internationaux et locaux en poste dans la zone Mission. Cela a permis de réaliser des économies au titre des locaux, du matériel divers et des fournitures et services.

Les économies réalisées au cours de la période considérée ont été en partie contrebalancées par des dépenses additionnelles au titre des heures de vol des avions, des périodes de chevauchement à l'occasion des opérations de relève plus nombreuses que prévu — des observateurs militaires, des pièces de rechange pour les transports ainsi que du fret et du camionnage par les soins d'entreprises privées.

La décision que l'Assemblée est appelée à prendre à sa cinquantième session, qui est exposée au paragraphe 4 du présent rapport, consiste à créditer le solde inutilisé aux États Membres et à le déduire de leurs contributions futures.

TABLE DES MATIÈRES

		Paragraphes	Page
I.	INTRODUCTION	1	3
II.	ÉTAT DES CONTRIBUTIONS	2	3
III.	RAPPORT SUR L'EXÉCUTION DU BUDGET PENDANT LA PÉRIODE ALLANT DU 1er OCTOBRE 1994 AU 30 JUIN 1995	3	3
IV.	DÉCISION DEVANT ÊTRE PRISE PAR L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE À SA CINQUANTIÈME SESSION	4	4

Annexes

I.	Rapport sur l'exécution du budget pendant la période allant du 1er octobre 1994 au 30 juin 1995 — État récapitulatif	5
II.	Rapport sur l'exécution du budget pendant la période allant du 1er octobre 1994 au 30 juin 1995 — Renseignements complémentaires	9
III.	Déploiement de personnel civil et militaire pour la période allant du 1er octobre 1994 au 30 juin 1995	32

I. INTRODUCTION

1. Comme suite à ses rapports précédents sur le financement de la Mission des Nations Unies pour l'organisation d'un référendum au Sahara occidental (MINURSO) du 11 mai 1994 (A/48/848/Add.1) et du 7 mars 1995 (A/49/559/Add.1), le Secrétaire général présente ci-après le rapport sur l'exécution du budget de la MINURSO pendant la période allant du 1er octobre 1994 au 30 juin 1995, période qui couvre deux mandats successifs, à savoir du début de la Mission au 31 mai 1995 et du 1er au 30 juin 1995.

II. ÉTAT DES CONTRIBUTIONS

2. On trouvera dans le tableau ci-après un état récapitulatif des contributions reçues ou restant à régler au 22 septembre 1995. Les contributions restant dues par les États Membres pour la période allant du début de la Mission jusqu'au 30 septembre 1995 s'élèvent au total à 50 321 922 dollars.

	Dollars des Etats-Unis
Crédits ouverts	196 094 150
À déduire : Sommes portées au crédit des États Membres	(6 774 574)
Montant réparti entre les États Membres	189 319 576
À déduire : Montants reçus	(138 997 654)
Solde à percevoir	50 321 922

III. RAPPORT SUR L'EXÉCUTION DU BUDGET PENDANT LA PÉRIODE ALLANT DU 1er OCTOBRE 1994 AU 30 JUIN 1995

3. On trouvera à l'annexe I du présent rapport l'état récapitulatif, par rubrique budgétaire, des ressources d'un montant total brut de 39 711 500 dollars (soit un montant net de 36 582 500 dollars) mises à la disposition de la Mission ainsi que des dépenses engagées au cours de la période allant du 1er octobre 1994 au 30 juin 1995, avec indication des économies et des dépassements. Comme indiqué dans cette annexe, les dépenses se sont élevées à un montant total brut de 37 092 900 dollars (soit un montant net de 34 364 700 dollars), le solde inutilisé pour la période considérée s'élevant à un montant brut de 2 618 600 dollars (soit un montant net de 2 217 800 dollars). On trouvera à l'annexe II des renseignements complémentaires sur les dépenses engagées au titre de chaque rubrique. Les effectifs autorisés et le personnel se trouvant effectivement dans la zone de la Mission au cours de la période considérée sont indiqués à l'annexe III.

IV. DÉCISION DEVANT ÊTRE PRISE PAR L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE À SA CINQUANTIÈME SESSION

4. En ce qui concerne le financement de la MINURSO, l'Assemblée générale devra, à sa cinquantième session, décider de porter au crédit des États Membres le solde inutilisé d'un montant brut de 2 618 600 dollars (soit un montant net de 2 217 800 dollars) pour la période allant du 1er octobre 1994 au 30 juin 1995 et le déduire des contributions futures qui seraient à verser pour toute nouvelle période approuvée par le Conseil de sécurité.

ANNEXE I

Rapport sur l'exécution du budget pendant la période allant du 1er octobre 1994 au 30 juin 1995

État récapitulatif

(En milliers de dollars des États-Unis)

	Prévisions initiales (1)	Dépenses autorisées (2)	Prévisions de dépenses (3)	Économies/ Dépassements) (4)=(2)-(3)
1. Personnel militaire				
a) Observateurs militaires				
Indemnités de subsistance (missions)	3 783,8	3 773,0	3 837,8	(64,8)
Frais de voyage	657,2	657,2	839,3	(182,1)
Indemnités d'habillement et d'équipement	33,9	33,9	34,7	(0,8)
Total partiel	4 474,9	4 464,1	4 711,8	(247,7)
b) Contingents				
Remboursement aux gouvernements aux taux standard	406,4	406,4	381,9	24,5
Détente et loisirs	5,1	5,1	4,0	1,1
Rations	1 050,7	1 050,7	998,6	52,1
Indemnité journalière	16,5	16,5	14,5	2,0
Indemnité de subsistance (missions)	298,8	130,9	134,3	(3,4)
Déploiement, relève et rapatriement	138,8	138,8	137,4	1,4
Indemnité d'habillement et d'équipement	30,9	31,0	25,2	5,8
Total partiel	1 947,2	1 779,4	1 695,9	83,5
c) Autres dépenses afférentes au personnel militaire				
Matériel appartenant aux contingents	593,0	593,0	593,0	0,0
Indemnisation en cas de décès ou d'invalidité	123,9	123,9	123,9	0,0
Total partiel	716,9	716,9	716,9	0,0
Total, rubrique 1	7 139,0	6 960,4	7 124,6	(164,2)
2. Personnel civil				
a) Police civile				
Indemnité de subsistance (missions)	1 755,0	1 509,8	1 156,0	353,8
Frais de voyage	535,9	535,9	291,0	244,9
Indemnités d'habillement et d'équipement	20,9	20,9	17,2	3,7
Total partiel	2 311,8	2 066,6	1 464,2	602,4
b) Personnel international et personnel local				
Traitements du personnel international	9 254,1	8 415,9	6 844,1	1 571,8
Traitements du personnel local	370,7	381,5	355,3	26,2
Consultants	0,0	0,0	66,0	(66,0)
Heures supplémentaires	18,0	18,0	13,5	4,5
Dépenses communes de personnel	4 512,3	4 347,7	4 392,7	(45,0)
Indemnité de subsistance (missions)	4 059,4	3 605,1	3 011,4	593,7
Frais de voyage à destination et en provenance de la zone de la mission	340,4	55,2	55,2	0,0
Autres voyages autorisés	50,4	30,8	175,8	(145,0)
Total partiel	18 605,3	16 854,2	14 914,0	1 940,2
c) Personnel fourni par des gouvernements				
Personnel de l'Organisation de l'unité africaine et chef de tribu : frais de voyage et indemnité de subsistance (missions)	166,3	144,3	130,9	13,4
Total, rubrique 2	21 083,4	19 065,1	16 509,1	2 556,0

	Prévisions initiales (1)	Dépenses autorisées (2)	Prévisions de dépenses (3)	Économies/ Dépassements) (4)=(2)-(3)
3. Locaux/hébergement				
Location de locaux	219,8	219,8	59,9	159,9
Aménagement et rénovation des locaux	36,7	36,7	20,0	16,7
Fournitures d'entretien	16,0	16,0	15,0	1,0
Services d'entretien	9,6	9,6	7,8	1,8
Éclairage, chauffage, énergie et eau	76,1	76,1	36,2	39,9
Construction de locaux/bâtiments préfabriqués	126,2	126,2	73,5	52,7
Total, rubrique 3	484,4	484,4	212,4	272,0
4. Remise en état des infrastructures	0,0	0,0	0,0	0,0
5. Transports				
Achat de véhicules	166,7	166,7	166,7	0,0
Location de véhicules	0,0	0,0	0,0	0,0
Matériel d'atelier	8,6	8,6	7,7	0,9
Pièces de rechange, réparations et entretien	301,3	297,1	394,2	(97,1)
Carburants et lubrifiants	558,4	558,4	484,4	74,0
Assurance	56,7	55,8	65,6	(9,8)
Total, rubrique 5	1 091,7	1 086,6	1 118,6	(32,0)
6. Opérations aériennes				
a) Hélicoptères				
Location/affrètement	2 966,1	2 925,0	2 876,4	48,6
Carburant et lubrifiants	859,1	922,3	524,4	397,9
Déploiement/retrait	15,0	15,0	90,0	(75,0)
Vols de ravitaillement	0,0	0,0	0,0	0,0
Peinture/préparation	0,0	0,0	18,0	18,0
Assurance responsabilité et risques de guerre	0,0	0,0	0,0	0,0
Total partiel	3 840,2	3 862,3	3 508,8	353,5
b) Avions				
Location/affrètement	1 010,7	1 010,7	1 447,3	(436,6)
Carburant et lubrifiants	913,4	891,3	1 225,0	(333,7)
Déploiement/retrait	20,0	20,0	30,0	(10,0)
Peinture/préparation	10,0	10,0	3,0	7,0
Assurance responsabilité et risques de guerre	60,8	60,8	76,7	(15,9)
Total partiel	2 014,9	1 992,8	2 782,0	(789,2)
c) Indemnité de subsistance des équipages	0,0	0,0	0,0	0,0
d) Autres dépenses				
Services et matériel de contrôle de la circulation aérienne	0,0	0,0	0,0	0,0
Droits d'atterrissage et manutention au sol	18,9	18,9	0,0	18,9
Citernes à carburant	0,0	0,0	0,0	0,0
Total partiel	18,9	18,9	0,0	18,9
Total, rubrique 6	5 874,0	5 874,0	6 290,8	(416,8)
7. Opérations navales	0,0	0,0	0,0	0,0

	Prévisions initiales (1)	Dépenses autorisées (2)	Prévisions de dépenses (3)	Économies/ Dépassements) (4)=(2)-(3)
8. Transmissions				
a) Éléments complémentaires				
Matériel de transmissions	983,0	274,0	251,7	22,3
Fournitures et pièces de rechange	112,5	112,5	139,2	(26,7)
Matériel d'entretien et d'essai	20,0	20,0	18,9	1,1
Communications par réseaux commerciaux	217,5	182,5	283,9	(101,4)
Total partiel	1 333,0	589,0	693,7	(104,7)
b) Contrat relatif au réseau principal	0,0	0,0	0,0	0,0
Total, rubrique 8	1 333,0	589,0	693,7	(104,7)
9. Matériel divers				
Mobilier de bureau	28,8	28,8	16,8	12,0
Matériel de bureau	49,6	49,6	24,2	25,4
Matériel informatique	200,8	200,8	192,8	8,0
Groupes électrogènes	218,3	33,3	66,4	(33,1)
Matériel d'observation	0,0	0,0	0,0	0,0
Réservoirs d'essence et débitmètres	0,0	0,0	0,0	0,0
Matériel médical et dentaire	0,0	0,0	0,0	0,0
Matériel d'hébergement	0,0	0,0	0,0	0,0
Matériel divers	132,9	132,9	95,4	37,5
Matériel pour la défense des périmètres	0,0	0,0	0,0	0,0
Pièces de rechange, réparations et entretien	196,2	196,2	166,8	29,4
Matériel d'épuration de l'eau	0,0	0,0	0,0	0,0
Total, rubrique 9	826,6	641,6	562,4	79,2
10. Fournitures et services				
a) Services divers				
Vérification des comptes	56,3	56,3	56,3	0,0
Services contractuels	4,5	4,5	10,2	(5,7)
Services informatiques	0,0	0,0	0,0	0,0
Services de sécurité	0,0	0,0	0,0	0,0
Services et traitements médicaux	0,0	0,0	0,0	0,0
Demandes d'indemnisation et règlements	0,0	0,0	0,0	0,0
Dépenses de représentation	0,9	0,9	0,3	0,6
Autres services	19,0	19,0	36,1	(17,1)
Total partiel	80,7	80,7	102,9	(22,2)
b) Fournitures diverses				
Papeterie et fournitures de bureau	131,4	131,4	88,5	42,9
Fournitures médicales	101,0	101,0	71,0	30,0
Fournitures sanitaires et de nettoyage	43,4	43,4	62,4	(19,0)
Abonnements	2,7	2,7	1,7	1,0
Fournitures électriques	0,0	0,0	0,0	0,0
Bâches antiprojectiles pour véhicules	40,0	40,0	0,0	40,0
Accessoires d'uniforme, drapeaux et décalcomanies	21,7	21,7	22,4	(0,7)
Fournitures pour la défense des périmètres	0,0	0,0	0,0	0,0
Cartes d'état-major	0,0	0,0	0,0	0,0
Intendance et magasins	76,5	76,5	100,5	(24,0)
Total partiel	416,7	416,7	346,5	70,2
Total, rubrique 10	497,4	497,4	449,4	48,0

	Prévisions initiales (1)	Dépenses autorisées (2)	Prévisions de dépenses (3)	Économies/ Dépassements) (4)=(2)-(3)
11. Fournitures et services liés aux élections	0,0	0,0	0,0	0,0
12. Programmes d'information	0,0	0,0	0,0	0,0
13. Programmes de formation	0,0	0,0	0,0	0,0
14. Programmes de déminage	0,0	0,0	0,0	0,0
15. Aide au désarmement et à la démobilisation	0,0	0,0	0,0	0,0
16. Fret aérien et de surface				
Transport du matériel appartenant aux contingents	0,0	0,0	0,0	0,0
Transport aérien militaire	0,0	0,0	0,0	0,0
Fret et camionnage par les soins d'entreprises privées	23,2	23,2	42,9	(19,7)
Total, rubrique 16	23,2	23,2	42,9	(19,7)
17. Système intégré de gestion	35,4	35,4	35,4	0,0
18. Compte d'appui aux opérations de maintien de la paix	1 325,4	1 325,4	1 325,4	0,0
19. Contributions du personnel	3 467,5	3 129,0	2 728,2	400,8
Total brut, rubriques 1 à 19	43 181,0	39 711,5	37 092,9	2 618,6
20. Recettes provenant des contributions du personnel	(3 467,5)	(3 129,0)	(2 728,2)	(400,8)
Total net, rubriques 1 à 20	39 713,5	36 582,5	34 364,7	2 217,8
21. Contributions volontaires en nature	0,0	0,0	0,0	0,0
Total des ressources	39 713,5	36 582,5	34 364,7	2 217,8

ANNEXE II

Rapport sur l'exécution du budget pendant la période allant du 1er octobre 1994 au 30 juin 1995

Renseignement complémentaires

(En dollars des États-Unis)

1. Personnel militaire

a) Observateurs militaires

i) Indemnité de subsistance (missions) . . . . . (64 800)

1. Le dépassement d'un montant de 64 800 dollars au titre de la présente rubrique résulte du fait qu'en termes de jours-personne, le nombre d'observateurs militaires présents dans la zone de la Mission au cours de la période considérée a été plus élevé que prévu dans le budget. Les prévisions de dépenses initiales se fondaient sur un total de 62 697 jours-personne, alors que le nombre effectif de jours-personne que les observateurs militaires ont passé dans la zone de la Mission a été de 63 709. La différence entre le nombre prévu et le nombre effectif de jours-personne résulte non seulement du nombre légèrement plus élevé d'observateurs militaires présents dans la zone de la Mission, mais également des périodes de chevauchement de trois jours en moyenne, à l'occasion des 192 opérations de déploiement et de relève des observateurs au cours de la période considérée. Aucun crédit n'avait été prévu au titre des chevauchements à l'occasion de la relève des observateurs militaires dans les prévisions de dépenses initiales. On trouvera dans le tableau 1 ci-après le nombre autorisé et le nombre effectif d'observateurs dans la zone de la Mission au cours de la période considérée.

Tableau 1

Nombre d'observateurs militaires autorisé et effectif au cours de la période allant du 1er octobre 1994 au 30 juin 1995

	1994			1995					
	Oct.	Nov.	Déc.	Janv.	Févr.	Mars	Avril	Mai	Juin
Nombre autorisé	231	231	231	231	231	231	231	231	231
Nombre effectif	224	237	232	234	240	232	230	237	235
Différence	(7)	6	1	3	9	1	(1)	6	4

ii) Frais de voyage . . . . . (182 100)

2. Le dépassement d'un montant de 182 100 dollars au titre des frais de voyage des observateurs militaires est dû au fait que 57 voyages imprévus au titre de

la relève des observateurs militaires ont eu lieu pendant la période considérée. Les prévisions de dépenses initiales se fondaient sur 15 voyages en moyenne par mois au titre de la relève des observateurs militaires, soit au total 135 voyages au cours de la période de neuf mois allant du 1er octobre 1994 au 30 juin 1995. En raison des conditions difficiles prévalant dans les zones désertiques où les observateurs militaires étaient stationnés, le nombre effectif d'opérations de relève est passé à 192, soit 21,3 par mois.

iii) Indemnité d'habillement et d'équipement . . . . . (800)

3. Le dépassement de 800 dollars tient au fait que le nombre d'observateurs militaires présents dans la zone de la Mission a été légèrement plus élevé que prévu au budget, comme il ressort du tableau 1 ci-dessus.

b) Contingents

i) Remboursements aux gouvernements aux taux standard 24 500

4. Les économies réalisées résultent du fait que les sommes remboursées ont porté sur 40 militaires et non pas 48 comme prévu au budget. Au 30 septembre 1995, un montant total de 569 900 dollars était dû à un gouvernement au titre de cette rubrique.

ii) Détente et loisirs 1 100

5. Les économies réalisées tiennent du fait qu'il n'a fallu engager des dépenses que pour 40 militaires et non pas 48 comme prévu au budget.

iii) Rations 52 100

6. Les économies réalisées tiennent au fait qu'au cours de la période considérée, le nombre de militaires stationnés dans des points autres que le quartier général a été moins élevé que prévu. On trouvera au tableau 2 ci-après le nombre prévu et effectif de militaires stationnés dans des points autres que le quartier général de la Mission.

Tableau 2

Nombre prévu et effectif de militaires stationnés dans des points de déploiement autres que le quartier général de la Mission pendant la période allant du 1er octobre 1994 au 30 juin 1995

	1994			1995					
	Oct.	Nov.	Déc.	Janv.	Févr.	Mars	Avril	Mai	Juin
Nombre prévu	200	200	200	267	328	385	431	431	431
Nombre effectif	189	189	187	244	289	358	389	410	410
Différence	11	11	13	23	39	27	42	21	21

7. Au total, 208 mois-personne (6 257 jours-personne) n'ont pas été utilisés en raison des retards intervenus dans le déploiement des effectifs supplémentaires auprès de la Commission de l'identification.

iv) Indemnité journalière 2 000

8. Les économies réalisées tiennent au fait que l'indemnité n'a été versée qu'à 40 militaires et non pas 48 comme prévu au budget.

v) Indemnité de subsistance (missions) . . . . . (3 400)

9. Le dépassement tient aux périodes de chevauchement de trois à cinq jours à l'occasion des opérations de relève et de déploiement des militaires. Aucun crédit au titre de ces chevauchements n'avait été prévu au budget.

vi) Déploiement, relève et rapatriement 1 400

10. Les économies réalisées tiennent au fait que les militaires ont été transportés par avion affrété et n'ont pas volé individuellement à l'occasion de la relève.

vii) Indemnité d'habillement et d'équipement 5 800

11. Les économies réalisées tiennent au fait que l'indemnité n'a été versée qu'à 40 militaires et non pas 48 comme prévu au budget.

c) Autres dépenses afférentes au personnel militaire

i) Matériel appartenant aux contingents . . . . . —

12. Le montant de 593 000 dollars prévu au titre du matériel appartenant aux contingents a été entièrement engagé pour faire face aux demandes de remboursement au titre de l'amortissement du matériel appartenant à l'unité militaire de la République de Corée et au titre du remplacement de produits fongibles.

ii) Indemnisation en cas de décès ou d'invalidité . . —

13. Le montant de 123 900 dollars prévu au titre de l'indemnisation en cas de décès ou d'invalidité a été entièrement engagé pour satisfaire aux demandes éventuelles d'indemnisation pour cause de décès, de blessures ou d'invalidité. Actuellement, le montant total des engagements non réglés à ce titre s'élève à 468 500 dollars. Jusqu'ici, trois demandes d'indemnisation pour cause de décès et deux demandes d'indemnisation pour cause de blessure ou d'invalidité ont été reçues.

2. Personnel civil

a) Police civile

i) Indemnité de subsistance (missions) 353 800

14. Le tableau 3 ci-après indique le nombre prévu et effectif de contrôleurs de la police civile dans la zone de la Mission pendant la période allant du 1er octobre 1994 au 30 juin 1995.

Tableau 3

Nombre prévu et effectif de contrôleurs de la police civile dans la zone de la Mission pendant la période allant du 1er octobre 1994 au 30 juin 1995

	1994			1995					
	Oct.	Nov.	Déc.	Janv.	Févr.	Mars	Avril	Mai	Juin
Nombre prévu	55	55	55	81	107	133	160	160	160
Nombre effectif	49	49	49	50	74	97	98	112	113
Différence	6	6	6	31	33	36	62	48	47

15. Les économies d'un montant de 353 800 dollars réalisées au titre de l'indemnité de subsistance (missions) résultent du fait que le nombre de contrôleurs de la police civile présents dans la zone de la Mission a été moins élevé que prévu, un total de 194 mois-personne (5 897 jours-personne) n'ayant pas été utilisé, essentiellement en raison de retards intervenus devant le déploiement des contrôleurs.

ii) Frais de voyage 244 900

16. Le tableau 4 ci-après indique le nombre prévu et effectif de voyages à l'occasion du déploiement et de la relève des contrôleurs de la police civile au cours de la période considérée, soit 74 voyages de moins que prévu.

Tableau 4

Nombre prévu et effectif de voyages à l'occasion du déploiement et de la relève des contrôleurs de la police civile au cours de la période allant du 1er octobre 1994 au 30 juin 1995

	Prévu		Effectif		Différence	
Type de voyage	Nombre	Coût	Nombre	Coût	Nombre	Coût
		(en milliers de dollars)		(en milliers de dollars)		(en milliers de dollars)
Déploiement	105	351,7	64	216,6	41	135,1
Relève	55	184,2	22	74,4	33	109,8
Total	160	535,9	86	291,0	74	244,9

17. Étant donné qu'une des fonctions de la police civile était d'assurer la sécurité des locaux de la Commission d'identification et qu'il y a eu des retards dans les activités de la Commission, le déploiement de la police civile a également connu des retards comme il ressort du tableau ci-dessus.

iii) Indemnité d'habillement et d'équipement 3 700

18. Les économies réalisées à ce titre résultent du fait que le nombre de contrôleurs de la police civile présents dans la zone de la Mission a été moins élevé que prévu (voir tableau 3 ci-dessus).

b) Personnel international et personnel local

i) Traitements du personnel international 1 571 800

19. Le tableau 5 ci-dessous indique le nombre autorisé et effectif de fonctionnaires internationaux dans la zone de la Mission ainsi que le pourcentage mensuel moyen de postes de fonctionnaire international vacants au cours de la période considérée.

Tableau 5

Nombre autorisé et effectif de fonctionnaires internationaux dans la zone de la Mission et pourcentage mensuel moyen de postes vacants pendant la période allant du 1er octobre 1994 au 30 juin 1995

	1994			1995					
	Oct.	Nov.	Déc.	Janv.	Fév.	Mars	Avril	Mai	Juin
Nombre autorisé	196	196	196	229	260	291	320	320	320
Nombre effectif	144	164	174	184	198	223	228	236	228
Différence	52	32	22	45	62	68	92	84	92
Pourcentage de postes vacants	26,5	16,3	11,2	19,7	23,8	23,4	28,7	26,2	28,7

20. Comme il ressort du tableau 5 ci-dessus, les économies réalisées résultent du fait qu'un certain nombre de postes étaient vacants dans la zone de la Mission. Au total, 549 mois-personne n'ont pas été utilisés au cours de la période considérée en raison des retards intervenus dans les travaux de la Commission d'identification.

ii) Traitements du personnel local 26 200

21. Le tableau 6 ci-dessous indique le nombre autorisé et effectif d'agents locaux dans la zone de la Mission au cours de la période considérée.

Tableau 6

Nombre autorisé et effectif d'agents locaux dans la zone de la Mission et pourcentage mensuel moyen de postes vacants pendant la période allant du 1er octobre 1994 au 30 juin 1995

	1994			1995					
	Oct.	Nov.	Déc.	Janv.	Fév.	Mars	Avril	Mai	Juin
Nombre autorisé	55	55	55	90	90	90	90	90	90
Nombre effectif	59	67	69	79	82	82	84	84	79
Différence	(4)	(12)	(14)	11	8	8	6	6	11
Pourcentage de postes vacants	(7,3)	(21,8)	(25,4)	12,2	8,9	8,9	6,7	6,7	12,2

22. Comme il ressort du tableau 6 ci-dessus, les économies réalisées résultent du fait qu'un certain nombre de postes étaient vacants dans la zone de la Mission, situation due aux retards intervenus dans les travaux de la Commission d'identification. Au total, 20 mois-personne n'ont pas été utilisés pendant la période considérée.

iii) Consultants . . . . . (66 000)

23. Au paragraphe 23 de son rapport au Conseil de sécurité sur la situation au Sahara occidental (S/1995/240), en date du 30 mars 1995, le Secrétaire général a indiqué notamment que le plan de règlement prévoyait qu'un juriste indépendant serait désigné par le Secrétaire général et, en coopération avec les parties, prendrait des mesures pour faire libérer, avant le début de la campagne référendaire, les prisonniers et détenus politiques sahraouis. Un juriste indépendant a été nommé par le Secrétaire général en mai 1995 pour une période de six mois. Le coût du contrat de louage des services de ce juriste indépendant s'est monté à 32 800 dollars. Ce montant est à ajouter aux honoraires (32 200 dollars) d'un autre consultant qui avait fourni des services pendant la période précédente du mandat.

iv) Heures supplémentaires 4 500

24. Les économies réalisées résultent du fait que le nombre d'heures supplémentaires a été moins élevé que prévu du fait des retards intervenus dans les travaux de la Commission d'identification.

v) Dépenses communes de personnel . . . . . (45 000)

25. Au cours de la période considérée, il y a eu 52 voyages au titre du congé dans les foyers et 55 voyages de visite familiale. Ces chiffres sont plus élevés que le nombre annuel moyen de voyages de ce type et résultent de retards imprévus dans le processus d'identification, à la suite desquels de nombreux fonctionnaires de la Commission d'identification ont été encouragés à entreprendre un ou l'autre de ces voyages. En plus, 56 fonctionnaires au total

ont été rapatriés au cours de la période considérée, ce qui a entraîné des dépenses supplémentaires d'un montant de 70 000 dollars.

26. Comme l'avait recommandé le Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires (CCQAB) (A/49/771/Add.1, par. 16), le montant initial de 185 200 dollars prévu au titre des frais de voyage aux fins du déploiement et de la relève des fonctionnaires internationaux à la rubrique "Frais de voyage à destination et en provenance de la zone de la Mission" avait été supprimé et la moitié du montant initialement prévu à cette fin (142 600 dollars) a été inscrite à la rubrique "Dépenses communes de personnel". Les dépenses effectivement engagées au titre de frais de voyage aux fins de la relève des fonctionnaires internationaux au cours de la période considérée se sont élevées à 234 400 dollars et imputées à la rubrique "Dépenses communes de personnel".

vi) Indemnité de subsistance (missions) 593 700

27. Les économies réalisées à ce titre résultent du fait qu'un certain nombre de postes étaient vacants dans la zone de la Mission (voir tableau 5 ci-dessus).

vii) Frais de voyage à destination et en provenance de la zone de la Mission . . . . . —

28. Le montant de 55 200 dollars prévu à ce titre pour la période allant du 1er octobre au 30 novembre 1994 a été entièrement utilisé.

viii) Voyages autorisés . . . . . (145 000)

29. Un montant de 30 800 dollars avait été prévu au titre d'un voyage aller-retour par période de deux mois pour permettre à des fonctionnaires de rang supérieur de se rendre à New York pour consultations. Le dépassement de 55 000 dollars au titre des autres voyages autorisés résulte des voyages ci-après qui n'était pas prévus lors de l'établissement des prévisions de dépenses :

a) Deux spécialistes des questions politiques et un conseiller militaire en avril 1995 à l'occasion de l'établissement du rapport du Secrétaire général au Conseil de sécurité (S/1995/404) au sujet de la prorogation du mandat de la Mission au-delà du 31 mars 1995 (8 300 dollars);

b) Deux vérificateurs internes des comptes en février 1995 (7 400 dollars);

c) Deux spécialistes des questions politiques en mai 1995 pour accompagner les membres de la mission du Conseil de sécurité qui s'était rendue au Sahara occidental (10 100 dollars);

d) Un technicien radio pour installer la station terrienne de communications par satellite à Tindouf (Algérie) (2 700 dollars);

e) Un fonctionnaire devant accompagner jusqu'à Vienne la dépouille d'un fonctionnaire décédé et le rapatriement d'une dépouille mortelle à Abidjan (8 300 dollars);

f) Un membre de l'unité médicale de la République de Corée devant se rendre à une conférence médicale à Munich (2 800 dollars);

g) Deux fonctionnaires devant se rendre de la MINURSO à Brindisi (Italie) pour y aller chercher des groupes électrogènes et du matériel divers dont la Mission avait besoin d'urgence (9 200 dollars);

h) Trois fonctionnaires devant se rendre à Casablanca pour y faire le point des installations médicales en mai 1995 (3 100 dollars);

i) Un juriste devant se rendre en mai 1995 dans la zone de la Mission pour une période de deux semaines pour y aider le juriste indépendant à s'acquitter de sa tâche (6 000 dollars);

j) Il y a eu 11 autres voyages autorisés au cours de la période considérée ainsi que des déplacements à l'intérieur de la zone de la Mission pour un total de 10 300 dollars;

k) Cinq fonctionnaires se sont rendus dans la zone de la Mission au titre d'une mission d'observation en octobre 1994 (22 900 dollars);

l) Six membres du Conseil de sécurité se sont rendus dans la zone de la Mission en mai 1995 (29 200 dollars);

m) Deux officiers des services de sécurité ont accompagné le Secrétaire général dans la zone de la Mission en novembre 1994 (7 200 dollars);

n) Deux conseillers militaires se sont rendus dans la zone de la Mission pour aider à définir le rôle des contrôleurs de la police civile et à préparer un plan intégré de logistique pour l'expansion de la Mission (7 900 dollars);

o) Un conseiller médical s'est rendu dans la zone de la Mission pour y inspecter les services médicaux, y former les membres de l'unité médicale de la République de Corée et étudier la demande de personnel médical supplémentaire formulée par la République de Corée (2 600 dollars);

p) Le Représentant spécial adjoint du Secrétaire général s'est rendu au Siège de l'ONU en mai 1995 à l'occasion de la présentation du rapport du Secrétaire général au Conseil de sécurité (7 000 dollars).

c) Personnel contractuel international

30. Aucun montant n'a été prévu à cette rubrique.

d) Volontaires des Nations Unies

31. Aucun montant n'a été prévu à cette rubrique.

e) Personnel fourni par des gouvernements 13 400

32. Le tableau 7 ci-après indique le nombre prévu et effectif d'observateurs de l'Organisation de l'unité africaine (OUA) dans la zone de la Mission.

Tableau 7

Nombre prévu et effectif d'observateurs de l'OUA dans la zone de la mission du 15 janvier au 30 juin 1995

	1995					
	Janv.	Fév.	Mars	Avril	Mai	Juin
Nombre prévu	8	12	12	12	12	12
Nombre effectif	4	6	6	8	8	8
Différence	4	6	6	4	4	4

33. Comme il est indiqué au tableau 7, les économies réalisées au titre du personnel fourni par des gouvernements résulte de retards intervenus dans le déploiement des observateurs de l'OUA dans la zone de la Mission.

f) Observateurs électoraux civils . . . . . —

34. Aucun montant n'a été prévu à cette rubrique.

3. Locaux/hébergement

i) Location de locaux 159 900

35. Le résultat des négociations en cours avec le gouvernement intéressé concernant la fourniture de bureaux et de logements pour personnel supplémentaire de la MINURSO à l'occasion de l'expansion de la Commission d'identification n'étant pas connu au moment de l'établissement des prévisions de dépenses, un montant de 156 200 dollars avait été inscrit au budget de la MINURSO pour louer 34 appartements en janvier et 50 appartements de février à juin 1995. Toutefois, le personnel de la Commission d'identification, pour lequel les appartements devaient être loués, n'a pas été recruté en raison de la lenteur des progrès réalisés dans le processus d'identification. Par ailleurs, le Gouvernement a également fourni des chambres supplémentaires dans un hôtel, ce qui a permis de réaliser des économies au titre de la présente rubrique.

ii) Aménagement et rénovation des locaux 16 700

36. Le montant initial de 36 700 dollars au titre de l'aménagement et de la rénovation des locaux de la MINURSO n'a pas été intégralement utilisé, les locaux fournis par le Gouvernement n'ayant dû faire l'objet que d'un minimum de travaux d'aménagement ou de rénovations.

iii) Fournitures d'entretien 1 000

37. Des économies réalisées sont dues au fait que le coût mensuel moyen des fournitures d'entretien au cours de la période a été moins élevé que prévu, soit 1 600 dollars au lieu des 1 800 dollars inscrits au budget.

iv) Services d'entretien 1 800

38. Les économies réalisées sont dues au fait que le coût mensuel moyen des services d'entretien au cours de la période considérée a été moins élevé que prévu, soit 800 dollars au lieu des 1 000 dollars inscrits au budget.

v) Éclairage, chauffage, énergie et eau 39 900

39. Les dépenses d'électricité et autres ont été moins élevées que prévu en raison du nombre important de postes vacants dans la zone de la Mission.

vi) Construction de locaux/bâtiments préfabriqués . . 52 700

40. En raison des retards intervenus dans le déploiement du personnel supplémentaire de la Commission d'identification de la MINURSO, le montant inscrit à cette rubrique n'a pas été entièrement utilisé.

4. Remise en état des infrastructures . . . . . —

41. Aucun montant n'a été prévu à cette rubrique.

5. Transports

i) Achat de véhicules . . . . . —

42. Le montant de 166 700 dollars prévu au titre du transport des 57 véhicules supplémentaires jusqu'à la zone de la Mission a été intégralement utilisé au cours de la période considérée. Le nombre effectif de véhicules transportés jusqu'à la zone de la Mission à partir de la Mission d'observation des Nations Unies au Libéria (MONUL) à l'occasion de l'expansion de la Commission d'identification a été de 71, soit 14 véhicules de plus qu'initialement prévu.

ii) Location de véhicules . . . . . —

43. Aucun montant n'a été prévu à cette rubrique.

iii) Matériel d'atelier 900

44. Des économies réalisées à ce titre résultent du fait que le coût du pont élévateur de véhicules et des trois chargeurs de batterie à haut rendement a été moins élevé que prévu.

iv) Pièces de rechange, réparation et entretien . . . (97 100)

45. Le montant de 297 100 dollars prévu au titre des pièces de rechange, des réparations et de l'entretien des véhicules de la MINURSO pour la période

considérée s'est avéré insuffisant. Des dépenses supplémentaires de 97 100 dollars ont dû être engagées pour acheter des pièces de rechange nécessaires d'urgence et couvrir les frais de réparation des véhicules non opérationnels. La plupart des véhicule de la MINURSO ont plus de trois ans d'âge et sont utilisés dans des régions désertiques mettant les véhicules à rude épreuve. Les 71 véhicules envoyés dans la zone de la Mission à partir de la MONUL n'étaient guère en meilleur état.

46. Au 27 juin 1995, 31 véhicules attendaient des pièces de rechange à Laayoune, 12 véhicules étaient hors service dans le secteur nord, 19 dans le secteur sud et 7 dans la région de Tindouf (Algérie). En outre, sur 21 camions Pegaso prêtés par l'Armée royale marocaine, 8 véhicules étaient hors service.

v) Carburants et lubrifiants 74 000

47. Des économies réalisées résultent du fait que la consommation de carburant a été moins élevée que prévu, les véhicules ayant roulé moins de kilomètres que prévu en raison des retards intervenus dans les travaux de la Commission d'identification et du nombre important de voitures hors service au cours de la période considérée.

vi) Assurances . . . . . (9 800)

48. Des dépenses supplémentaires d'un montant de 9 800 dollars au titre de l'assurance des véhicules résultent du fait que le coût de l'assurance locale au tiers a été plus élevé que prévu. Les prévisions de dépenses d'un montant de 55 800 dollars avaient été calculées au taux de 260 dollars par véhicule et par an pour les 278 véhicules de la MINURSO et au taux plus élevé de 320 dollars par véhicule et par an pour les 57 véhicules supplémentaires au cours de la période allant du 1er mars au 30 juin 1995. Cependant, au cours de la période considérée, le coût de l'assurance internationale a été de 57 dollars par véhicule et par an et celui de l'assurance locale au tiers de 262,3 dollars par véhicule et par an. En conséquence, le coût moyen total de l'assurance des véhicules de la MINURSO au cours de la période considérée a été 319,3 dollars par véhicule et par an. En outre, la Mission a payé les frais d'assurance de 14 véhicules supplémentaires (1 400 dollars) pour la période allant du 18 mai au 30 juin 1995, montant qui n'avait pas été inscrit dans les prévisions de dépenses. Les polices d'assurance actuelles sont prorogées tous les trois mois en attendant que la MINURSO trouve des conditions plus intéressantes auprès de compagnies d'assurance autres que la compagnie d'assurance actuelle qui a refusé de lui accorder une réduction spéciale.

6. Opérations aériennes

49. Le tableau 8 ci-dessous donne la composition du parc aérien de la MINURSO pendant la période considérée. Comme la location d'un avion léger B-200 C supplémentaire a en fait démarré le 15 janvier 1995 au lieu du 1er février 1995 comme indiqué dans les prévisions de dépenses, un hélicoptère Bell-212 a été mis hors service à cette date. Les trois hélicoptères Bell-212 qui se trouvaient encore dans la zone de la Mission ont été remplacés par trois hélicoptères M-8T au 16 mars 1995. Le tableau 8 rend compte de ces changements.

Tableau 8

Composition de la flotte aérienne de la MINURSO pendant la période allant du 1er octobre 1994 au 30 juin 1995

Période	Hélicoptères	Avions
1er octobre-30 novembre 1994	5 Bell-212	2 AN-26
1er décembre 1994-14 janvier 1995	4 Bell-212	2 AN-26
15 janvier-15 mars 1995	3 Bell-212	2 AN-26 1 B-200
16 mars-30 juin 1995	3 M-8T	2 AN-26 1 B-200

a) Hélicoptères

i) Location/affrètement 48 600

50. Le tableau 9 ci-dessous donne le coût projeté et le coût effectif de la location/affrètement d'hélicoptères pour la période considérée.

Tableau 9

Location/affrètement d'hélicoptères de la MINURSO : prévisions de dépenses et dépenses effectives pour la période allant du 1er octobre 1994 au 30 juin 1995

	Prévisions de dépenses			Dépenses effectives			Différence		
Période	Nombre d'héli-coptères	Coût unitaire (en milliers de dollars)	Coût total (en milliers de dollars)	Nombre d'héli-coptères	Coût unitaire (en milliers de dollars)	Coût total (en milliers de dollars)	Nombre d'héli-coptères	Coût unitaire (en milliers de dollars)	Coût total (en milliers de dollars)
1er octobre-30 novembre 1994	5	90,0	900,0	5	101,3	1 012,5	—	(11,3)	(112,5)
1er décembre 1994-14 janvier 1995	4	90,0	540,0	4	101,3	607,5	—	(11,3)	(67,5)
15 janvier-15 mars 1995	3	90,0	540,0	3	101,3	607,5	—	(11,3)	(67,5)
16 mars-30 juin 1995	3	90,0	945,0	3	61,8	648,9	—	28,2	296,1
Total			2 925,0			2 876,4			48,6

51. Comme le montre le tableau 9 ci-dessus, les économies réalisées, qui représentent 48 600 dollars pour la période considérée, s'expliquent par le tarif mensuel moins élevé appliqué pour les trois hélicoptères M-8T loués par la Mission pour la période allant du 16 mars au 30 juin 1995.

ii) Carburants et lubrifiants 397 900

52. Les économies de 397 900 dollars sont dues à deux facteurs :

a) La consommation effective de carburant par heure d'utilisation des hélicoptères Bell-212 en service dans la zone de la Mission pendant la période allant du 1er octobre 1994 au 15 mars 1995, était moins élevée que prévu (400 litres au lieu 850 litres), ce qui a permis de réaliser des économies de 300 000 dollars; et

b) Le prix du carburant a baissé en 1995 de 0,55 dollar le litre (chiffre retenu dans les prévisions de dépenses) à 0,43 dollar le litre (coût moyen compte tenu des frais de livraison spéciale applicables) ce qui s'est traduit par des économies de 97 900 dollars.

iii) Déploiement/retrait . . . . . (75 000)

53. Le crédit supplémentaire de 75 000 dollars demandé à cette rubrique s'explique par le fait que le contrat de location des trois hélicoptères M-8T qui devaient être déployés en mars 1995 n'avait pas encore été arrêté au moment de la préparation du budget. On avait prévu seulement 15 000 dollars pour le retrait d'un hélicoptère. Or, le nouveau contrat prévoit un montant unique de 90 000 dollars pour le déploiement des trois hélicoptères, soit 30 000 dollars par hélicoptère.

iv) Vols de ravitaillement . . . . . —

54. Aucun montant n'a été prévu sous cette rubrique.

v) Peinture/préparation . . . . . (18 000)

55. Le nouveau contrat d'affrètement prévoit un montant unique de 18 000 dollars pour peindre les trois hélicoptères aux couleurs de l'ONU, soit 6 000 dollars par hélicoptère. Aucun montant n'a été prévu à cette fin dans le budget puisque le contrat concernant les trois hélicoptères devant être déployés dans la zone de la Mission en mars 1995 n'était pas arrêté au moment de la préparation du budget.

vi) Assurance (responsabilité/risques de guerre) . . . —

56. Aucun montant n'a été prévu sous cette rubrique.

b) Avions

i) Location/affrètement . . . . . (436 600)

57. On trouvera au tableau 10 ci-dessous les prévisions de dépenses et les dépenses effectives correspondant à la location/affrètement d'avions pendant la période considérée.

Tableau 10

Location/affrètement d'avions du 1er octobre 1994 au 30 juin 1995 : prévisions de dépenses et dépenses effectives

(En milliers de dollars des États-Unis)

Période	Prévisions de dépenses				Dépenses effectives				Différence				
(Nombre d'avions)	Coût unitaire	Coût total	Nombre d'heures supplé-mentaires	Coût total prévu	Coût unitaire	Coût total	Nombre d'heures supplé-mentaires	Coût total effectif	Coût unitaire	Coût total de la location	Coût des heures supplémentaires		Coût total pour la période
											350 dollars par heure	400 dollars par heure	
1er octobre 1994-30 juin 1995 (2 AN-26)	344,3	688,7	—	688,7	434,9	869,8	497,0	1 041,7	90,6	181,1	171,9		353,0
15 janvier-30 juin 1995 (Bell-200C)	322,0	322,0	—	322,0	354,2	354,2	128,0	405,6	32,2	32,2		51,4	83,6
Total		1 010,7		1 010,7		1 224,0	625,0	1 447,3		213,3	223,3		436,6

58. Comme le montre le tableau 10, le supplément de dépenses de 436 600 dollars pour la location d'avions s'explique comme suit :

a) Le montant de 688 700 dollars prévu pour la location de deux avions légers AN-26 pour la période allant du 1er octobre 1994 au 30 juin 1994 était trop bas. Aux termes des contrats de location, le coût effectif était de 869 800 dollars, ce qui correspond à un supplément de dépenses de 181 100 dollars;

b) Il était prévu de louer, au coût estimatif de 322 000 dollars, un avion léger B-200 C pour la période allant du 1er février au 30 juin 1994. Toutefois, la location a en fait démarré le 15 janvier 1995, d'où un supplément de dépenses de 32 200 dollars;

c) On avait également sous-estimé le nombre d'heures de vol nécessaires pendant la période considérée. Comme le montre le tableau 10, aucun montant n'était prévu pour les heures supplémentaires. Le coût prévu de la location/affrètement (1 010 700 dollars) avait été établi sur la base de 75 heures de vol par avion par mois. Or, quatre vols hebdomadaires de réapprovisionnement aux 11 points de déploiement des équipes dans des secteurs nord et sud du territoire, représentent déjà 145 heures de vol des deux AN-26, au total, soit une grande partie des heures de vol prévues. On trouvera ci-après une explication des heures supplémentaires requises pendant la période considérée :

i) Vols d'entretien à tous les points d'implantation du personnel de la Mission, y compris les 11 points de déploiement des équipes et les huit centres d'identification opérationnels;

ii) Transport de représentants des tribus et observateurs des différentes parties se déplaçant simultanément entre Tindouf et Laayoune et 10 centres en vue du démarrage des opérations d'identification;

iii) Deux fois par semaine, transport de 48 délégués marocains et huit observateurs de l'OUA qui doivent participer aux opérations entre Laayoune et quatre centres de la zone de Tindouf (les camps d'identification d'El Aiun, de Smara, d'Awsard et de Dakhla) ainsi que Es Smara et Ad Dakhla et Zouerate et Nouadhibou en Mauritanie;

iv) Deux fois par semaine, transport de 36 délégués du Front populaire pour la libération de la Saguia el-Hamra et du Rio de Orol (POLISARIO) qui doivent participer aux opérations d'identification entre Tindouf et les camps de El Aiun, Es Smara et Dakhla, ainsi que Zouerate et Nouadhibou en Mauritanie;

v) Trois vols supplémentaires par semaine au départ de Laayoune et de Tindouf dans les différents centres, pour l'échange de représentants des tribus;

vi) Les vols prévus pour assurer la relève des représentants des tribus et des observateurs doivent être programmés en plus des vols d'approvisionnement et d'entretien de la Mission. Comme tous les vols

doivent s'effectuer de jour en raison des contraintes imposées par les autorités algériennes, les possibilités sont limitées en ce qui concerne les horaires de vol à destination et en provenance de Tindouf;

vii) Indépendamment des besoins de la Commission d'identification, le Représentant spécial adjoint du Secrétaire général a dû se rendre spécialement à Tindouf à plusieurs reprises. De plus, 10 heures de vol par mois étaient nécessaires pour l'emmener à Rabat, Nouakchott et ailleurs pour des rencontres avec des ministres et d'autres responsables;

d) Des heures supplémentaires ont été utilisées comme suit :

i) Deux avions légers AN-26. Pendant la période allant du 1er octobre 1994 au 30 juin 1995, qui comprenait la période d'activité maximum de la Commission d'identification, outre que des consultations d'urgence entre les parties étaient nécessaires en juin 1995, on a utilisé 497 heures supplémentaires au tarif de 350 dollars par heure, ce qui correspond à 171 900 dollars au total;

ii) Un avion léger B-200 C. Pendant la période allant du 15 janvier au 30 juin 1995, qui comprenait également des périodes d'activité intense de la Commission d'identification, outre que des consultations d'urgence entre les parties étaient nécessaires en juin 1995, 128 heures de vol supplémentaires ont été utilisées au tarif de 400 dollars par heure, ce qui correspond à 51 400 dollars au total;

e) Au total, trois avions ont effectué 625 heures de vol supplémentaires pendant la période de neuf mois allant du 1er octobre 1994 au 30 juin 1995, ce qui correspond à 69,6 heures supplémentaires par mois ou 23,2 heures par avion et par mois;

ii) Carburant et lubrifiants . . . . . (333 700)

59. Le tableau 11 montre les prévisions de dépenses et les dépenses effectives de carburant pour les avions de la MINURSO pendant la période considérée.

Tableau 11

Carburant d'avion : prévision de dépenses et dépenses effectives pour la période allant du 1er octobre 1994 au 30 juin 1995

Période	Prévisions de dépenses				Dépenses effectives				Différence			
(Nombre d'avions)	Nombre d'heures	Consom-mation	Coût au litre	Total	Nombre d'heures	Consom-mation	Coût moyen au litre	Coût total	Nombre d'heures	Consom-mation	Coût au litre	Coût total pour la période en milliers de dollars
1er janvier 1994-30 juin 1995 (2 AN-26)	1 350,0	1 200,0	0,494	669,0	1 847,0	1 200,0	0,436	965,5	497,0	—	0,058	296,5
15 janvier-30 juin 1995 (B-200 C)	375,0	1 200,0	0,494	222,3	503,0	1 200,0	0,430	259,5	128,0	—	0,064	37,2
Total	1 725,0			891,3	2 350,0			1 225,0	625,0			333,7

60. Comme le montre le tableau 11 ci-dessus, le supplément de dépenses de 333 700 dollars à la rubrique carburant pour les avions s'explique par les 625 heures supplémentaires de vol pendant la période considérée.

61. Comme on l'a dit plus haut, le coût du carburant est tombé en 1995 de 0,494 dollar par litre (chiffre utilisé dans les prévisions de dépenses) à 0,43 dollar le litre. On a donc utilisé, dans le tableau 11, un coût moyen de 0,436 dollar pour la période allant du 1er octobre 1994 au 30 juin 1995.

iii) Déploiement/retrait . . . . . (10 000)

62. L'augmentation indiquée de 10 000 dollars s'explique par le fait qu'il a fallu ajouter le coût du déploiement/retrait de deux AN-26 au montant de 20 000 dollars indiqué dans les prévisions de dépenses puisque le loueur avait changé.

iv) Peinture/réparation 7 000

63. Des économies ont été réalisées parce que le coût de la peinture des avions aux couleurs de l'ONU était moins élevé que prévu.

v) Assurance (responsabilité/risques de guerre) . . . (15 900)

64. Les dépenses supplémentaires correspondent au coût plus élevé de l'assurance (responsabilité/risques de guerre) de deux avions pendant la période allant du 1er octobre 1994 au 14 janvier 1995 et de trois avions pour la période allant du 15 janvier au 30 juin 1995. Alors qu'on avait retenu le coût de 3 200 dollars par avion et par mois dans les prévisions de dépenses, le coût réel était de 4 900 dollars par avion et par mois.

c) Indemnité de subsistance des équipages . . . . . —

65. Aucun montant na été prévu sous cette rubrique.

d) Autres dépenses

vi) Droit d'atterrissage et manutention au sol 18 900

66. Aucun montant n'a été prévu sous cette rubrique.

7. Opérations navales . . . . . —

67. Aucun montant n'a été prévu sous cette rubrique.

8. Transmissions

a) Éléments complémentaires

i) Matériel de transmission 22 300

68. Des économies ont été réalisées parce qu'on a utilisé le matériel existant. On a pu obtenir d'autres missions l'autocommutateur privé PABX et le système

téléphonique rural, qu'il n'a donc pas été nécessaire d'acheter, alors qu'un montant de 82 000 dollars avait été inscrit au budget. Il a suffi de mettre à niveau les systèmes redéployés, ce qui a permis des économies de 22 300 dollars.

ii) Pièces de rechange et fournitures . . . . . (26 700)

69. L'installation de l'ancienne station terrienne de l'Opération des Nations Unies en Somalie à Tindouf et la mise en service d'un nouvel autocommutateur PABX ont nécessité l'acquisition de matériel supplémentaire, qui n'avait pas été pris en considération dans les prévisions de dépenses.

iii) Matériel d'atelier et d'essai 1 100

70. Des économies ont été réalisées parce que le coût du matériel d'essai pour l'atelier radio et la station terrienne était moins élevé que prévu.

iv) Communication par réseaux commerciaux . . . . . (101 400)

71. Le montant supplémentaire requis correspond à des dépenses reportées de périodes antérieures en raison de retards dans le traitement des factures.

b) Contrat relatif au réseau principal . . . . . —

72. Aucun montant n'a été prévu à cette rubrique.

9. Matériel divers

a) Mobilier de bureau 12 000

73. Le montant prévu à cette rubrique n'a pas été entièrement utilisé parce que le mobilier de bureau nécessaire pour les centres d'identification pendant la période considérée a coûté moins cher que prévu et que la mission ne fonctionne pas à pleins effectifs.

b) Matériel de bureau 25 400

74. Les économies réalisées sous cette rubrique s'expliquent par les mêmes raisons.

c) Matériel informatique 8 000

75. Les économies réalisées sont dues au fait que le matériel informatique nécessaire à la Commission d'identification élargie a coûté moins cher que prévu et aux retards dans le déploiement des fonctionnaires internationaux de la Commission (32 fonctionnaires déployés contre 124).

d) Groupes électrogènes . . . . . (33 100)

76. Un montant supplémentaire a été requis parce qu'il a fallu d'urgence acheter sur place des groupes électrogènes, puisque les livraisons ne pouvaient pas être faites dans les délais. Le montant prévu (33 300 dollars) ne

correspondait qu'au coût du fret de 20 groupes électrogènes qui allaient être fournis par l'Opération des Nations Unies au Mozambique.

e) Matériel d'observation . . . . . —

77. Aucun montant n'a été prévu sous cette rubrique.

f) Citernes à essence et débitmètre . . . . . —

78. Aucun montant n'a été prévu sous cette rubrique.

g) Matériel médical et dentaire . . . . . —

79. Aucun montant n'a été prévu sous cette rubrique.

h) Matériel d'hébergement . . . . . —

80. Aucun montant n'a été prévu sous cette rubrique.

i) Matériel divers 37 500

81. Des économies ont été réalisées en raison des retards dans le déploiement du personnel supplémentaire de la Commission d'identification (32 agents ont été déployés sur 124). En conséquence, le montant de 119 700 dollars prévu pour l'achat de climatiseurs, de congélateurs, de réservoirs d'eau, de fours et d'autres équipements divers n'a pas été entièrement utilisé pendant la période considérée.

j) Matériel pour la défense des périmètres . . . . . —

82. Aucun montant n'a été prévu sous cette rubrique.

k) Pièces de rechange, réparations et entretien . . . 29 400

83. Des économies ont été réalisées parce que les dépenses ont été moins élevées pour les pièces de rechange, réparations et entretien du matériel de la Mission lequel avait été acheté en moindre quantité puisque le personnel dans la zone de la Mission était moins nombreux qu'initialement prévu.

l) Matériel d'épuration de l'eau . . . . . —

84. Aucun montant n'a été prévu sous cette rubrique.

10. Fournitures et services

a) Services divers

i) Vérification des comptes . . . . . —

85. Le montant de 56 300 dollars prévu pour le coût de la vérification extérieure des comptes a été entièrement utilisé pendant la période considérée.

ii) Services contractuels . . . . . (5 700)

86. Un montant plus élevé que prévu était nécessaire parce que le coût des réparations techniques et des services contractuels de blanchissage et de nettoyage a été plus élevé pendant la période considérée. Un montant moyen de 500 dollars par mois avait été retenu dans le projet de budget alors que les dépenses effectives se situaient à environ 1 100 dollars par mois.

iii) Services informatiques . . . . . —

87. Aucun montant n'a été prévu sous cette rubrique.

iv) Services de sécurité . . . . . —

88. Aucun montant n'a été prévu sous cette rubrique.

v) Traitements et services médicaux . . . . . —

89. Aucun montant n'a été prévu sous cette rubrique.

vi) Demandes d'indemnisation et règlements . . . . . —

90. Aucun montant n'a été prévu sous cette rubrique.

vii) Dépenses de représentation 600

91. Des économies ont été réalisées du fait que les fonds alloués n'ont pas été entièrement utilisés.

viii) Autres services . . . . . (17 100)

92. Un montant supplémentaire a été nécessaire parce qu'on avait sous-estimé au départ le coût des fournitures et services divers nécessaires pour les nouveaux centres d'identification. Le montant initialement prévu de 2 100 dollars par mois s'est révélé insuffisant, compte tenu des besoins de la Mission pendant la période considérée. Les dépenses effectives se sont élevées à 4 000 dollars par mois en moyenne.

b) Fournitures diverses

i) Papeterie et fournitures de bureau 42 900

93. Le montant initialement prévu de 131 400 dollars n'a pas été entièrement utilisé en raison de retards dans les activités de la Commission d'identification et dans le déploiement de personnel supplémentaire dans la zone de la Mission.

ii) Fournitures médicales 30 000

94. Le montant initialement prévu de 101 000 dollars n'a pas été entièrement utilisé en raison de retards dans le déploiement du personnel.

iii) Fournitures sanitaires et de nettoyage . . . . . (19 000)

95. Un montant de 19 000 dollars a été nécessaire pour l'entretien et l'équipement des centres d'hébergement à Tindouf et à Dakhla (Algérie). La MINURSO a dû engager des dépenses supplémentaires pour les fournitures sanitaires et de nettoyage, qu'il a fallu acheter localement, au prix du marché.

iv) Abonnements 1 000

96. Le montant de 2 700 dollars pour les abonnements n'a pas été entièrement utilisé pendant la période considérée, les dépenses effectives étant moins élevées que prévu.

v) Fournitures électriques . . . . . —

97. Aucun montant n'a été prévu sous cette rubrique.

vi) Bâches anti-projectiles pour véhicules 40 000

98. Le montant de 40 000 dollars prévu pour l'achat de bâches anti-projectiles pour les véhicules n'a pas été utilisé pendant la période considérée en raison de retards dans les activités des centres d'identification.

vii) Accessoires d'uniforme, drapeaux et insignes . . . (700)

99. Les dépenses effectives ont dépassé les estimations initiales.

viii) Fournitures pour la défense des périmètres . . . . —

100. Aucun montant n'a été prévu sous cette rubrique.

ix) Cartes d'état-major . . . . . —

101. Aucun montant n'a été prévu sous cette rubrique.

x) Intendance et magasins . . . . . (24 000)

102. Le montant de 76 500 dollars prévu pour la remise à neuf des installations d'hébergement et le remplacement des articles d'intendance et articles connexes aux points de déploiement des équipes s'est avéré insuffisant. La MINURSO a dû acheter du matériel sur place, au prix du marché, pour l'entretien et l'équipement des points d'hébergement à Tindouf et à Dakhla (Algérie).

11. Fournitures et services liés aux élections . . . . . —

103. Aucun montant n'a été prévu sous cette rubrique.

12. Programmes d'information . . . . . —

104. Aucun montant n'a été prévu sous cette rubrique.

13. Programmes de formation . . . . . —

105. Aucun montant n'a été prévu sous cette rubrique.

14. Programmes de déminage . . . . . —

106. Aucun montant n'a été prévu sous cette rubrique.

15. Aide au désarmement et à la démobilisation . . . . . —

107. Aucun montant n'a été prévu sous cette rubrique.

16. Fret aérien et de surface

a) Transport de matériel appartenant aux contingents —

108. Aucun montant n'a été prévu sous cette rubrique.

b) Transport aérien militaires . . . . . —

109. Aucun montant n'a été prévu sous cette rubrique.

c) Fret et camionnage par les soins d'entreprises privées . . . . . (19 700)

110. Le montant de 23 200 dollars qui devait couvrir les frais de transport et autres de fournitures diverses pour lesquels il n'avait pas été prévu de crédits à d'autres rubriques était calculé à partir d'un taux mensuel moyen de 2 600 dollars. Or les dépenses mensuelles effectives ont été beaucoup plus élevées, d'où le montant supplémentaire de 19 700 dollars.

17. Système intégré de gestion

111. Le montant prévu sous cette rubrique a été entièrement utilisé.

18. Compte d'appui aux opérations de maintien de la paix

112. Le montant prévu (1 325 400 dollars) a été transféré au compte d'appui aux opérations de maintien de la paix.

19. Contributions du personnel 400 800

113. Des économies ont été réalisées en raison du nombre de postes vacants dans la zone de la Mission pendant la période considérée. On trouvera à l'annexe III au présent rapport le tableau des effectifs autorisés et effectivement déployés pour la Mission.

20. Recettes provenant des contributions du personnel . . . (400 800)

114. Ce montant est déduit de la rubrique 19 ci-dessus.

ANNEXE III

Déploiement de personnel civil et militaire pour la période allant du 1er octobre 1994 au 30 juin 1995

	1994				1995						
	Oct.-déc.	Octobre	Novembre	Décembre	Janv.-juin	Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin
	Effectifs approuvés	Effectifs déployés	Effectifs déployés	Effectifs déployés	Effectifs approuvés	Effectifs déployés	Effectifs déployés	Effectifs déployés	Effectifs déployés	Effectifs déployés	Effectifs déployés
Personnel militaire											
Observateurs militaires	231	224	237	232	231	234	240	232	230	237	235
Autre personnel militaire	48	48	48	48	48	48	50	48	48	48	48
Total, Personnel militaire	279	272	285	280	279	282	290	280	278	285	283
Police civile	55	49	49	49	160	50	74	97	98	112	113
Personnel civil											
Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur											
SGA*	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1
SSG	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1
D-2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2
D-1	2	1	1	0	2	0	1	1	2	2	2
P-5	5	7	7	6	11	6	8	7	6	6	6
P-4	32	10	13	18	45	20	23	24	25	26	25
P-3	32	10	17	19	46	22	21	23	20	20	17
P-2	6	7	8	8	24	9	12	13	15	15	14
Total partiel	81	39	50	55	132	61	69	72	72	73	68
Autres catégories											
Services généraux	78	63	71	76	145	78	80	100	100	109	106
Service mobile	37	42	43	43	43	45	49	51	56	54	54
Total, personnel international	196	144	164	174	320	184	198	223	228	236	228
Personnel local	55	59	67	69	90	79	82	82	84	84	79
Observateur de l'OUA					12	4	6	6	8	8	8
Total, personnel civil	306	252	280	292	582	317	360	408	418	440	428
Total général	585	524	565	572	861	599	650	688	696	725	711

* Lorsque le poste est effectivement pourvu.